

# Gestion des Risques Financiers

Thierry Roncalli

6 janvier 2010

**Merci de rédiger entièrement vos réponses.**

## 1 La réglementation Bâle II

1. Quelles sont les principales différences entre l'accord originel de Bâle (ratio Cooke) et l'accord dit Bâle II ?
2. Comment est calculé le ratio McDonough ? Quelles sont les différences entre les ratios Tier One et Tier Two ?
3. Expliquez le rôle du Pilier II dans le dispositif de Bâle. Donnez des exemples d'application du Pilier II pour le risque de crédit et le risque opérationnel.

## 2 Le risque de marché

1. Définissez précisément le périmètre des risques qui donnent lieu à une exigence de fonds propres (on fera la distinction en particulier entre les risques du trading book et ceux du banking book).
2. Définissez la notion de Value-at-Risk.
3. Pourquoi a-t-on besoin de calculer deux mesures de Value-at-Risk dans la méthode dit des modèles internes ?
4. Définissez la notion de stress-testing. Comment celui-ci est utilisé dans la réglementation prudentielle ?

## 3 Le risque de crédit

1. Comment est défini le défaut dans Bâle II ?
2. Expliquez la méthode SA pour calculer l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit ?
3. Quelles sont les différences entre les méthodes IRB simple (FIRB) et IRB avancée (AIRB) ?
4. Qu'appelle-t-on une procédure de réduction des risques (Credit Risk Mitigation ou CRM) ? Quelles sont les différences entre l'approche globale et l'approche simple ? Quelles sont les conditions pour qu'un dérivé de crédit soit éligible comme procédure de réduction des risques ?

## 4 Le risque opérationnel

1. Comment Bâle II définit le risque opérationnel ? Donnez des exemples de risque opérationnel.
2. Expliquez la méthode standard (TSA) pour mesurer le risque opérationnel. Quelles sont les trois pondérations retenues ? Donner un exemple de ligne métier pour chacune des 3 pondérations. Ce système de pondérations vous semble-t-il cohérent ?
3. Quel est le formalisme mathématique de la méthode LDA ?

## 5 Estimation des paramètres du modèle LDA

- On considère un échantillon de pertes unitaires  $\{L_1, \dots, L_n\}$ . On suppose que ces pertes suivent une distribution de Pareto  $\mathcal{P}(\theta; x_-)$  définie par  $\Pr\{L \leq x\} = 1 - \left(\frac{x}{x_-}\right)^{-\theta}$  avec  $x \geq x_-$  et  $\theta > 1$  ( $x_-$  est une constante a priori).
  - Calculez la fonction de densité de la distribution de Pareto.
  - Déduisez-en l'estimateur  $\hat{\theta}$  du maximum de vraisemblance.
  - On suppose que les pertes  $\{L_1, \dots, L_n\}$  ont été collectées au delà d'un seuil  $H$ . Calculez l'estimateur  $\hat{\theta}$  du maximum de vraisemblance dans ce cas-là. Quel enseignement en tirez-vous sur la calibration du paramètre  $x_-$  ?
- On considère un échantillon de  $T$  nombres de pertes  $\{N_1, \dots, N_T\}$ . On suppose que le nombre de pertes suit une distribution de Poisson  $\mathcal{P}(\lambda)$ .
  - Donnez l'expression de la fonction de probabilité de la distribution de Poisson.
  - Calculez l'estimateur  $\hat{\lambda}$  du maximum de vraisemblance si la fréquence de mesure des pertes est annuelle.

## 6 Le risque de contrepartie sur opérations de marché

- Définissez la notion de risque de contrepartie sur opérations de marché. Donnez des exemples.
- On définit la perte liée à un risque de contrepartie de façon classique :

$$L = \text{EAD}(\tau) \times \text{LGD} \times 1\{\tau < T\}$$

Pourquoi l'exposition au défaut est aléatoire et correspond à la partie positive du Mark-to-Market de l'opération OTC au moment du défaut de la contrepartie ?

- Le tableau suivant donne les valeurs actuelles des mark-to-market des 7 contrats OTC entre les banques  $A$  et  $B$  :

	Actions			Taux		Change	
	$\mathcal{C}_1$	$\mathcal{C}_2$	$\mathcal{C}_3$	$\mathcal{C}_4$	$\mathcal{C}_5$	$\mathcal{C}_6$	$\mathcal{C}_7$
$A$	10	-5	6	17	-5	-5	1
$B$	-11	6	-3	-12	9	5	1

On lit ce tableau de la façon suivante : la banque  $A$  a déclaré un mark-to-market de 10 pour le contrat  $\mathcal{C}_1$  alors que la banque  $B$  pense avoir un mark-to-market de  $-11$  pour le même contrat.

- Expliquez pourquoi il y a des incohérences pour certains mark-to-market.
  - Calculez l'exposition au défaut de la banque  $A$ .
  - Même question s'il existe un contrat de compensation global.
  - Même question s'il existe un contrat de compensation ne portant que sur le marché des actions.
- On note  $e(t)$  l'exposition au défaut d'un contrat OTC de maturité 1 an. La date actuelle est fixée à  $t_0 = 0$ . La distribution de l'exposition au défaut  $e(t)$  pour la date future  $t$  est notée  $\mathbf{F}_{[t_0, t]}$ .
    - On rappelle que l'exposition future potentielle (*potential future exposure*) est le quantile de la distribution  $\mathbf{F}_{[t_0, t]}$  pour un seuil de confiance  $\alpha$  donné :

$$\text{PFE}_\alpha(t_0; t) = \mathbf{F}_{[t_0, t]}^{-1}(\alpha)$$

que l'exposition maximale (*peak exposure*) est le maximum des expositions futures potentielles :

$$\text{PE}_\alpha(t_0) = \sup_t \text{PFE}_\alpha(t_0; t)$$

et que l'exposition attendue (*expected exposure*) est la moyenne de l'exposition au défaut pour une date  $t$  donnée :

$$EE(t_0; t) = \mathbb{E}[e(t)] = \int x d\mathbf{F}_{[t_0, t]}(x)$$

Interprétez et commentez ces trois notions d'exposition. Quelle est la mesure la plus pertinente pour mesurer EAD ( $\tau$ ) dans le cadre d'une exigence réglementaire de fonds propres ? Pourquoi ?

- (b) Calculez ces différentes quantités lorsque l'exposition au défaut est de la forme  $e(t) = \sigma\sqrt{t}X$  avec  $X$  une variable aléatoire définie sur  $[0, 1]$  et dont la fonction de densité est  $f(x) = x^a / (a + 1)$  avec  $a$  une constante positive. Pourquoi cette exposition est plutôt celle d'une option que celle d'un swap amortissable ?

## 7 Valeur en risque d'un portefeuille long/short

On considère un portefeuille « long/short » composé d'une position acheteuse sur l'action A et d'une position vendeuse sur l'action B. Les cours actuels des deux actions sont égaux à 100 euros. Dans tous les cas, on cherche à calculer la valeur en risque du portefeuille pour une période de détention de 1 mois et un seuil de confiance de 99%.

1. En utilisant l'historique des prix des actions A et B des 250 derniers jours de trading, on estime que les volatilités annuelles  $\hat{\sigma}_A$  et  $\hat{\sigma}_B$  sont toutes les deux égales à 20%, et que la corrélation est égale à 50%. En négligeant l'effet moyenne, calculez la VaR gaussienne du portefeuille.
2. Comment calcule-t-on la VaR historique ? En utilisant les chocs historiques des 300 derniers jours de trading, les 5 pires scénarios des 300 PnLs simulés à un jour du portefeuille sont  $-3,37$ ,  $-3,09$ ,  $-2,72$ ,  $-2,67$  et  $-2,61$ . Calculez la VaR historique du portefeuille.
3. Suite à l'interdiction des ventes à découvert sur certains titres du marché, le gérant du portefeuille annule la position vendeuse sur l'action B. Pourquoi la VaR gaussienne du portefeuille n'a pas changé ?
4. Le gérant du portefeuille long/short décide de vendre une option d'achat à la monnaie sur l'action A. En utilisant une approximation delta (on suppose que le delta de l'option est égal à 50%), calculez la valeur en risque de ce nouveau portefeuille.

## 8 Contribution en risque

Nous notons  $L$  la perte d'un portefeuille de  $n$  créances, et  $x_i$  l'exposition au défaut de la  $i$ -ième créance. Nous avons :

$$L = \mathbf{x}^\top \mathbf{e} = \sum_{i=1}^n x_i \times e_i$$

avec  $e_i$  la perte unitaire de la  $i$ -ième créance. Nous notons  $\mathbf{F}$  la fonction de distribution de  $L$ .

1. On suppose que  $\mathbf{e} = (e_1, \dots, e_n) \sim \mathcal{N}(0, \Sigma)$ . Calculez la valeur en risque au seuil de confiance  $\alpha$ .
2. En déduire la valeur en risque marginale de la  $i$ -ième créance. Définissez alors la contribution en risque de la  $i$ -ième créance.
3. Vérifiez que la valeur en risque marginale est égale à :

$$\frac{\partial \text{VaR}}{\partial x_i} = \mathbb{E}[e_i \mid L = \mathbf{F}^{-1}(\alpha)]$$

Interprétez ce résultat.

4. On se place dans le modèle de risque de crédit Bâle II. On a :

$$e_i = \text{LGD}_i \times D_i$$

avec  $D_i = 1 \{\tau_i < M_i\}$  l'indicatrice de défaut et  $M_i$  la maturité de la  $i$ -ième créance. Quelles sont les conditions à vérifier pour obtenir le résultat suivant :

$$\mathbb{E} [e_i | L = \mathbf{F}^{-1}(\alpha)] = \mathbb{E} [\text{LGD}_i] \times \mathbb{E} [D_i | L = \mathbf{F}^{-1}(\alpha)]$$

5. On suppose que le défaut intervient avant la maturité  $M_i$  si une variable latente  $Z_i$  passe en dessous d'une certaine barrière  $B_i$  :

$$\tau_i \leq M_i \Leftrightarrow Z_i \leq B_i$$

On modélise  $Z_i = \sqrt{\rho}X + \sqrt{1-\rho}\varepsilon_i$  avec  $Z_i$ ,  $X$  et  $\varepsilon_i$  trois variables aléatoires gaussiennes centrées réduites et indépendantes.  $X$  est le facteur (ou le risque systémique) et  $\varepsilon_i$  est le risque individuel. Calculez la probabilité de défaut conditionnelle.

6. Montrez que, dans le modèle Bâle II, nous avons :

$$\mathbb{E} [e_i | L = \mathbf{F}^{-1}(\alpha)] = \mathbb{E} [\text{LGD}_i] \times \mathbb{E} [D_i | X = \Phi^{-1}(1 - \alpha)]$$

7. Déduisez-en l'expression de la contribution en risque de la  $i$ -ième créance dans le modèle Bâle II.  
 8. On suppose que le portefeuille est homogène, c'est-à-dire que les créances ont la même exposition au défaut, la même distribution de perte en cas de défaut et la même probabilité de défaut. En utilisant le résultat suivant :

$$\int_{-\infty}^c \Phi(a + bx)\phi(x) dx = \Phi_2\left(c, \frac{a}{\sqrt{1+b^2}}; \frac{-b}{\sqrt{1+b^2}}\right)$$

avec  $\Phi_2(x, y; \rho)$  la fonction de répartition de la distribution gaussienne bivariable de corrélation  $\rho$  sur l'espace  $[-\infty, x] \times [-\infty, y]$ , calculez l'expected shortfall dans le cadre du modèle Bâle II. Commentez ce résultat.

## 9 Valorisation d'un CDS

- On considère un CDS 6M sur une contrepartie X de maturité 3 ans et de notional 1 million d'euros. Le spread actuel du CDS est égal à 200 pb. Donnez le diagramme des flux du CDS en supposant que la jambe de protection est payée à la maturité et que le taux de recouvrement est fixe et égal à 40%. Quel est le PnL du vendeur A de la protection si la contrepartie X ne fait pas défaut ? Quel est le PnL de l'acheteur B de la protection si la contrepartie X fait défaut dans 2 ans et 2 mois ?
- Sept mois plus tard, le spread de la contrepartie X a augmenté et vaut maintenant 1000 pb. L'acheteur B de la protection retourne sa pose dans le marché avec C. Combien l'acheteur B a-t-il gagné ou perdu d'argent dans cette opération ? Estimez la nouvelle probabilité de défaut annuelle de la contrepartie X.